

DÉCOUVRIR LE MONDE DES TAUREAUX N'EST PAS DANGEREUX POUR LES JEUNES

Chers parents,

Nous sommes là aujourd'hui pour vous mettre en garde sur les propos inexacts tenus par des personnes voulant que vous refusiez à vos enfants de visiter **MERCREDI 13 OCTOBRE la manade des Monteilles.**

Il s'agit simplement, comme **cela se fait depuis 2018**, de faire le tour d'une partie du domaine sur remorque équipée pour observer de loin des taureaux en semi-liberté, d'avoir des explications sur leur élevage et d'assister à une tiente dans les gradins de la petite arène du lieu (test de vachettes sélectionnées ou non en vu de la reproduction effectué par des jeunes de l'école taurine de Béziers)

Cela rentre dans le cadre des sorties à la découverte du Béziers d'hier et d'aujourd'hui, comme les visites :

- **du Musée taurin de Béziers** (tableaux, costumes, affiches, dessins animés : Bugs Bunny toréador, corrida pour les Daltons., Porky pig toréador, la Panther Rose torero..)
- **des arènes de Béziers** (historique, tauromachie, lyrique, sports...) toreo de salon.

Il ne s'agit pas d'initier les enfants à la tauromachie mais de leur faire découvrir une réalité de notre histoire biterroise.

Nous tenions à vous informer pour vous rassurer et savoir que les enfants ayant participé les années précédentes à ces visites en ont été très contents et qu'aucun parent ne s'en est plaint.

Très cordialement

La Fédération des Clubs taurins du Biterrois

LA TAUROMACHIE EST LÉGALE MÊME POUR LA JEUNESSE !

Depuis plus de 160 ans la Tauromachie fait partie de l'histoire de Béziers et du Sud du pays. Il n'y a donc rien de choquant ou d'anormal que des jeunes des centres de loisirs visitent le musée taurin, les arènes de notre ville, parlent quelques instants avec des élèves de l'École taurines et se rendent dans une ganaderia voir des toros... Pour cela, avec les Centres de loisirs (ALSH), les Clubs Taurins du Biterrois organisent régulièrement des visites permettant ainsi la découverte d'un pan important de notre culture, de notre histoire locale, et cela ne convient pas aux anti-taurins qui vont devant les centres faire pression sur les parents. Hypocritement ils proclament vouloir protéger les enfants alors que leur préoccupation est avant tout le sort des taureaux. Ce sont les mêmes liberticides qui manifestent devant les zoos, les cirques, les delphinariums, les boucheries... pour leur fermeture !

Sachez qu'après de multiples procès engagés et perdus par les anti-taurins le Conseil constitutionnel a décidé que l'article de loi autorisant les corridas était conforme à la Constitution et même à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

Concernant les écoles taurines, après de nombreux recours contre celles de Béziers, Nîmes et Arles devant les juridictions administratives - pour les interdire - le Conseil d'État en 2019 a débouté les anti-corrida car « il n'est pas établi que ceux-ci (les élèves) soient confrontés directement à la violence et au danger émanant de la corrida, auxquels sont confrontés tout matador professionnel. Il s'ensuit que l'allégation selon laquelle la violence des activités qui sont enseignées dans cette école et dans ce centre porterait atteinte à l'intérêt des enfants qui y sont élèves n'est pas suffisamment étayée. ».

A l'époque, pas si lointaine, où les enfants des campagnes assistaient et même participaient à l'abattage du cochon (c'était d'ailleurs une fête), à la "mise à mort" du poulet, du canard, du lapin... ne provoquaient aucun traumatisme. Aujourd'hui, précarité, licenciement, chômage des parents, fin de mois difficile pouvant aller jusqu'au divorce des parents, violences médiatiques, certains jeux vidéos... sont beaucoup plus graves et dangereux pour le psychisme de l'enfant que la visite d'un musée, d'arènes, d'une rencontre avec des élèves d'une école taurine ou de voir en pleine nature des taureaux de combat. Céder aujourd'hui à ces personnages c'est mettre la main dans un engrenage dangereux pour nos libertés éducatives et culturelles !